

# Procès - Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

**ASSOCIATION : ASCE - PETANQUE ET JEU PROVENCAL**

**01 Place Jean MOULIN**

**91100 CORBEIL – ESSONNES**

**Téléphone : 0617619967**

**Mr. CARON Patrice**

Secrétaire de Séance

**Adresse** : 9 bis rue du puits

**Ville** : 77310 St FARGEAU PONTIERRY

**PAYS** : France

**Mr. MELNIK Pascal**

Président de Séance

2 rue Auguste RODIN

91100 CORBEIL - ESSONNES

**PAYS** : France

Le samedi 10 Décembre 2022 à 10h15, les membres de l'association ASCE-PETANQUE ET JEU PROVENCAL se sont réunis au siège Social de l'ASCE - UNION au 15 rue de Remoiville à CORBEIL - ESSONNES en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille d'émergence, signée par les membres présents en leur nom propre. Celle-ci figure en annexe du présent procès - verbal.

30 Licencié(es) présents sur 58 Licenciés dont 7 Pouvoirs et 21 Absents.

L'Assemblée étant présidée par Mr. MELNIK Pascal, Président de l'Association.

Il était assisté du secrétaire de séance Mr. CARON Patrice et secrétaire de l'Association.

Mme PENNEC Dominique, experte comptable de l'ASCE-UNION nous a préparé le bilan comptable de l'année 2021 / 2022. C'est la Trésorière du club Mme MELNIK Valérie qui a présenté les comptes du club ainsi que le bilan prévisionnel 2023.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- **Allocution du Président.**
- **Résumé de l'Assemblée Générale Ordinaire 2021.**
- **Rapport moral du Secrétaire.**
- **Rapport Financier 2021 /2022.**
- **Approbation du budget 2023.**
- **Rapport Sportif 2022.**
- **Elections des Nouveaux Membres du Comité Directeur.**
- **Questions Diverses.**
- **Remises des Récompenses.**

## 1) Délibération :

Tous ces points ont été adoptés lors du vote des membres présents à l'AG ordinaire.

Le président de séance sollicite les candidatures en vue de composer le nouveau comité directeur.

Cette année pas de nouvelle candidature, encore dommage que les licenciés ne veulent pas s'investir.

Il rappelle que conformément à l'article 19 des statuts, le comité directeur doit être composé de 8 membres minimum pour moins 70 Licenciés et de 12 membres minimum pour + 71 Licenciés, élus par l'Assemblée Générale.

Le comité Directeur se compose comme suit :

**PRESIDENT** : MELNIK Pascal FRA 2 rue Auguste RODIN 91100 CORBEIL-ESSONNES.  
**Retraité.**

**Secrétaire** : CARON Patrice FRA 9 Bis rue du Puits 77310 St FARGEAU PONTIERRY.  
**Retraité.**

**Trésorière** : MELNIK Valérie FRA 2 rue Auguste RODIN 91100 CORBEIL-ESSONNES.  
**Responsable de Projets BOUYGUES IMMOBILIER.**

**Directeur Sportifs :**

PERRIN Gérard FRA 44 Boulevard Henri DUNANT 91100 CORBEIL-ESSONNES. **Retraité.**

**Membres :**

BEN - ALI Ahmed FRA 30 Avenue Simone de BEAUVOIR 91250 St GERMAIN les CORBEIL.  
**Retraité.**

Ceux- ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 4ans.  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Rappel** : Le bureau est démissionnaire tous les ans. Président – Secrétaire – Trésorière.  
Le comité directeur est à renouveler lors d'une année olympique d'été, tous les 4ans.

**2) Résolution :**

Tout pouvoirs sont donnés au Président du club Mr MELNIK Pascal pour effectuer les diverses formalités prévues par la loi.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 11h15.

Prochain rendez-vous du comité directeur le vendredi 16 décembre au siège du club.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président et le Secrétaire de séance.

Fait A CORBEIL – ESSONNES

Le Mercredi 14 DECEMBRE 2022

